

Aspects criminologiques des crimes sexuels : Harmonisation théorique des classifications de crimes et criminels sexuels.

Par Erwan Dieu¹, Olivier Sorel².

Résumé :

Il existe dans la littérature de nombreuses typologies des auteurs de crimes sexuels et de leurs actes. Leur objet d'étude va de la scène de crime au profil motivationnel en passant par le profil psychopathologique. Le but de cet article est de comparer les différents modèles existants et de proposer un rapprochement théorique de ces divers modèles.

Mots clés : Analyse comportementale criminelle, Classification, Crime sexuel, Criminologie.

Remerciements : Nous tenons à remercier tout particulièrement le Département des Sciences du Comportement³, pour les conseils scientifiques et le temps précieux qu'il nous a attribués.

¹ Criminologue, membre-chercheur de l'Association de Recherches en Criminologie Appliquée (ARCA-Tours).

² Psychologue, membre-chercheur de l'Association de Recherches en Criminologie Appliquée (ARCA-Tours).
Docteur en Psychologie, EA 2114 Psychologie des Ages de la Vie, Université de Tours.

³ Centre technique de la Gendarmerie nationale française, 93111 Rosny-sous-Bois cedex, France.

Introduction : Délimitations de l'objet d'étude et réflexions

1. Les difficultés de la délimitation de l'objet d'étude

Notre recherche d'harmonisation théorique cible les hommes civilement majeurs auteurs de crimes sexuels sur des femmes sexuellement majeures.. Nous recensons cinq difficultés d'incorporation des études scientifiques dans notre thématique de recherche :

- L'absence d'harmonisation terminologique concernant l'objet (Aubut, 1993) [2] : auteurs, criminels, abuseurs, agresseurs (e.g).
- L'hétérogénéité des actes rendant complexe le traitement de la terminologie utilisée : serial murderers, serial killers, sexual offenders (e.g. littérature anglo-saxonne).
- L'hétérogénéité des trajectoires criminelles étudiées et les choix théoriques : acte unique, multiple, récidive, série (problème en partie du fait de l'hétérogénéité des actes soulevée ci-dessus).
- L'absence d'harmonisation terminologique concernant la méthodologie (Adam, 2006) [1] : typologie, classification, caractérisation, catégorisation (e.g).
- La confusion parfois de l'objet auteur / acte.

2. Coloration et caractérisation sexuelle du crime violent

Selon Ressler, Burgess, Douglas, Hartman, et D'Agostino (1986a) [26], « l'homicide sexuel évoque une activité sexuelle comme base de la séquence d'actes menant à la mort. Ces actes peuvent être recensés comme le viol (ante mortem et/ou post mortem) offrant ainsi une symbolique sexuelle à l'agression. [...] L'utilisation du terme sexuel [...] semble avoir été inspirée par la notion freudienne de développement psychosexuel. Car ce ne serait pas la gratification sexuelle pour elle-même qui importe mais l'exercice du pouvoir et du contrôle sur la victime qui est gratifiant. Le terme sexuel peut donc être interprété dans le contexte d'une tentative par le tueur de contrôler sexuellement et de dominer sa victime. » Les crimes violents seraient donc teintés d'une coloration sexuelle.

Il n'existe pas en France de définition légale du « meurtre sexuel ». C'est donc au système judiciaire d'identifier le « caractère sexuel » lors d'un crime. Pour cela, il existe deux sources d'informations (Proulx, Cusson, Beauregard, & Nicole, 2005) [22] : d'une part le témoignage de l'auteur de l'action, et, d'autre part, les preuves matérielles. Ces dernières permettent une définition criminologique du « crime sexuel » selon la présence d'un ou plusieurs indice(s) sur la scène de crime (Ressler, Burgess, & Douglas, 1988 [25] ; Turvey, 2007 [31]) :

1. Victime retrouvée nue ou partiellement dévêtue
2. Exposition des parties génitales
3. Cadavre placé dans une position sexuellement explicite
4. Insertion d'objet dans les cavités corporelles
5. Indices montrant qu'il y a eu rapports sexuels
6. Indices d'activités sexuelles substitutives ou de fantaisies sexuelles sadiques

3. Les crimes sexuels sériels

En principe, les crimes sexuels doivent se dissocier des crimes sériels (Turvey, 2007) suite à l'observation de la scène de crime et de la répétition des exactions. Du fait de la littérature abondante portant sur les crimes sériels, la présente recherche étudie à la fois le crime unique

et le crime multiple (sériel inclus). Nous remarquons que l'utilisation de la notion « crime sériel » renvoie à des définitions préétablies, mais sans consensus. Voici les différentes définitions relevées du « crime / criminel en série » :

- « Au moins deux meurtres compulsifs mus par le fantasme et commis en des temps et des lieux différents, où il n'y a ni lien entre l'auteur et les victimes (lesquelles ont des caractéristiques communes), ni gain matériel » (Egger, 1984) [12].
- « [Un tueur en série est un criminel] qui a commis au moins trois actes, ayant fait trois victimes, à trois endroits et trois moments différents sur une période étendue de trente jours minimum » (Ressler, Burgess, Burgess, & Douglas, 1992) [24].
- « Quelqu'un qui tue au moins trois personnes sur une période de plus de trente jours » (Holmes & Holmes, 1994) [18].
- « Les meurtres prémédités de trois victimes ou plus, perpétrés sur une période donnée, séparément, dans un contexte non militaire, l'acte meurtrier étant choisi par l'auteur » (Keeney & Heide, 1994) [20].
- « Lorsqu'un individu, agissant seul ou accompagné, commet plusieurs homicides sur une période donnée, avec des pauses entre chaque épisode meurtrier » (Gerbeth, 1996) [13].
- « Ceux qui tuent deux victimes ou plus, et connaissent une période de répit émotionnel entre les meurtres » (Schurman-Kauflin, 2000) [30].
- « [Quelqu'un qui] commet sur un certain laps de temps au moins dix homicides. Ces derniers sont violents, bestiaux, mais également ritualistes – et ont leur propre signification pour l'assassin » (Morrison, 2006) [21].

Une définition semble néanmoins être un compromis acceptable entre ces différentes approches : « Meurtre de deux personnes ou plus en des occasions séparées, pour quelque raison que ce soit » (Vronsky, 2009) [34]. Dans le cadre de notre étude, nous lui adjoindrons le « caractère sexuel » suivant la caractérisation relevée précédemment. L'intérêt de cette définition réside dans ses possibles conceptualisations théorique et pratique :

- L'acte ne serait pas nécessairement mu par un fantasme.
- L'acte ne serait pas exclusivement sexuel.
- L'acte ne serait pas seulement porté sur des inconnus pris comme cibles.

Les études du FBI (Ressler et al, 1986a ; Ressler, Burgess, Hartman, Douglas, & McCormack, 1986b [27] ; Ressler et al, 1988) entretiennent une confusion entre crimes sériels et crimes sexuels en étudiant en majorité des auteurs de crimes sexuels sériels, épidémiologiquement la catégorie la plus rare des crimes violents. Nous notons aussi la confusion entre l'acte et le sujet (crime en série / tueur en série).

4. Des cultures hétérogènes

Il semble y avoir une différence culturelle entre les Etats-Unis et l'Europe concernant les crimes violents. Toutin (2000) [31] rapporte que les tueurs en série français sont moins nombreux et font moins de victimes que les tueurs en série américains, alors qu'ils ont un parcours développemental similaire. Les différences marquantes entre les criminels sériels américains et européens résident dans les situations sociales : les européens se trouvant plus dans des états de détresse économique et sociale, alors qu'ils possèdent des origines familiales identiques (66% élevés dans des familles de classe moyenne contre 25% dans des familles de classe basse). On constate des similitudes d'apparences matérielles dans les crimes de transgresseurs européens.

Bien que les actes démontrent toujours un mal-être et une souffrance psychologique intense, les troubles psychiques et mentaux ne sont pas aussi marqués chez les Français que

chez les Américains. Les actes en deviennent moins extrêmes, avec une expression sexuelle moindre. Zagury (2007) [36] va jusqu'à établir une scission entre les « tueurs en série » (mondiaux) et les « serial killers » (exclusivement américains). La culture historique violente (Duclos, 1998) [11], le nombre important d'auteurs et de victimes et les différentes justices (selon les Etats) font des criminels américains des cas spécifiques.

1. Les typologies de crimes et criminels sexuels

1.1. La typologie du crime organisé / désorganisé

La classification des tueurs sexuels sériels du FBI (Ressler et al, 1986a/b) distingue la scène de crime organisée de la scène de crime désorganisée.

L'auteur d'homicide sexuel (sériel) organisé a connu des stressseurs de type situationnel, financier, professionnel, conjugal, relationnel. Ses victimes sont plutôt féminines et célibataires. Inconnues de l'agresseur, elles possèdent des critères en commun (e.g. âge, apparence, style de vie). Il approche verbalement ses victimes pour les mettre en confiance. L'auteur de crime sexuel organisé a souvent plusieurs scènes de crimes (scène initiale de contact ou d'agression, de mort, de dépôt du corps). Les armes et moyens de contention (e.g. liens, menottes) sont apportées sur la scène, et n'y sont pas laissés après le crime. L'auteur emporte des trophées pour prolonger la satisfaction tirée de l'acte. L'auteur peut réaliser une mise en scène du crime pour protéger son identité. Schématiquement, la scène de crime organisée renvoie à une planification, une préméditation et un effort conscient de la part du criminel afin de se soustraire aux forces de l'ordre (Davis, 1999) [10].

L'auteur d'homicide sexuel (sériel) désorganisé est socialement inadapté. Généralement, il vit seul ou avec un de ses parents. Il réside ou travaille à proximité de la scène du crime. Ses victimes lui sont souvent connues car il sélectionne des victimes d'opportunité dans son voisinage. Il approche ses victimes par surprise et/ou « blitz » (éclair). La scène de crime est unique (approche, agression, mort, dépôt du corps, sont contenus en une scène). L'attaque n'est pas planifiée (e.g. armes d'opportunité, laisse des traces et indices). Les victimes peuvent être dépersonnalisées lors du crime, avec une mutilation fréquente du visage et un acharnement au niveau des zones sexuelles. Il vole des « souvenirs » à ses victimes. Schématiquement, la scène de crime désorganisée renvoie plutôt à des actes spontanés, frénétiques, en tant que décharge psychomotrice (Davis, 1999).

Certaines scènes de crime présentent des éléments des deux types présentés ci-dessus. Dans ce cas, la scène est considérée comme mixte et l'auteur est classé selon la nature prédominante d'organisation ou de désorganisation de la scène. En complément à cette typologie, les études du FBI permettent de dégager des caractéristiques propres à l'auteur : e.g. niveau d'intelligence, situation professionnelle, relations familiales (Baeza & McGrath, 2000) [3].

1.1.1. Une typologie discutée, mais toujours d'actualité

Les principales critiques évoquent le biais de confirmation souvent présent, les échantillons trop réduits, la focalisation des entretiens sur des criminels présentant des caractéristiques psychopathologiques extrêmes. Le problème majeur de la typologie réside dans la rigidité des catégories et dans les rapports entre les catégories et les caractéristiques du sujet (Canter, Alison, Alison, & Wentink, 2004) [9]. Turvey (2007) considère que cette théorie est une fausse dichotomie relevant essentiellement d'un axiome du profilage criminel inductif. La majorité des scènes de crime se trouvant logiquement située sur un continuum

entre les deux pôles. Vorpapel et Harrington (1998) [33] préfèrent parler de scènes de crime « altered / inaltered ».

Néanmoins, cette taxonomie organisé / désorganisé reste d'actualité. Cette théorie du tueur organisé permet de décrire des criminels qui disposent « d'une certaine logique dans ce qu'ils font » (Ressler & Shachtman, 1997) [28]. Selon le Crime Classification Manual (Ressler et al, 1992), « la quantité d'organisation ou d'inorganisation de la scène de crime en dira beaucoup à propos du niveau de sophistication criminelle de l'auteur. » Mais les classifications binaires sont bien souvent trop imparfaites. « La distinction organisé / désorganisé permet d'établir une différence fondamentale entre deux types d'assassins aux crimes multiples. Comme pour toute classification, elle procède d'une dichotomie trop parfaite et trop simple pour décrire chaque cas particulier. Certains crimes, certains assassins, présentent des caractéristiques à la fois d'organisation et de désorganisation ; nous les appelons donc mixtes. » (Ressler, 1993) [23]. Mais « lorsque je déclare que tel acte particulier est caractéristique d'un criminel organisé, ce n'est jamais vrai à 100% [...]. Vrai les trois quarts du temps. C'est suffisant pour établir une généralisation cohérente, mais pas pour affirmer qu'il s'agit d'une caractéristique absolue. » (Ressler, 1993).

Selon les professionnels⁴, les criminels rencontrés sont en majorité des agresseurs dits « mixtes », surtout lorsqu'il s'agit d'épisode unique. On distingue trois étapes d'organisation relatives à l'acte : avant, pendant, après l'acte. La dichotomie psychopathe / psychotique est utilisée comme repérage rapide. La typologie du FBI est une base de travail non négligeable. En France, il n'existe pas de typologie particulière⁵. Dans les outils récents des forces judiciaires, le repérage du niveau d'organisation de l'auteur reste présent. Une nouvelle examination de l'homicide est faite sous l'observation de six variables (violente, émotionnelle, opérationnelle, sexuelle, relationnelle, circonstancielle) découpées en trois périodes données (pré délictuelle, délictuelle, post délictuelle) (Bénézech, 2004) [5]. Avec le TAAC (Bénézech, Toutin, Le Bihan, Tagushi, & le GAC, 2006) [8] et le PRACTIS (Bénézech & le DSC, 2008 [6] ; 2010 [7]), les officiers de terrain peuvent appréhender autrement la théorie du crime organisé / désorganisé. La composante émotionnelle du crime fait référence « à l'absence de préméditation, la colère, l'excitation, l'utilisation d'une arme d'opportunité » (Bénézech et al, 2006) et rappelle l'acte désorganisé. Tandis que la composante opérationnelle, qui suppose « une préparation psychologique et matérielle de l'auteur qui perpètre son crime avec sang-froid et méthode, disposant parfois de beaucoup de temps entre le premier contact et l'exécution de la victime » (Bénézech et al, 2006), rappelle l'acte organisé.

1.2. Les typologies motivationnelles des crimes / criminels sexuels

1.2.1. Le colérique et le sadique

Le tueur sadique (Girod, 2004) [14] se distingue du tueur en série et du tueur sexuel via sa scène de crime, et principalement selon quatre facteurs décelés chez lui : i) les mutilations portées sur les parties génitales ; ii) l'humiliation de la victime ; iii) l'organisation de l'auteur en ce qui concerne le sadisme ; et iv) l'environnement sélectionné a priori propice pour le rap. Parmi les sadiques, le meurtre lubrique serait à distinguer (e.g. selon le type de mutilations sexuelles) (Hazelwood & Douglas, 1980) [15].

Mais le tueur sadique peut aussi être un criminel sexuel, à opposer au tueur colérique. Le criminel sexuel sadique (Proulx et al., 2005) est supérieurement intelligent et se tourne vers

⁴ Interview : M.L. Brunel & P. Chaignon, Département des sciences comportementales de la Gendarmerie nationale française & C. Grayet, Cellule Profiling de la Police Fédérale de Bruxelles.

⁵ Interview : M. Bénézech, médecin légiste, psychiatre, conseiller scientifique auprès du DSC (Rosny-sous-bois).

des activités professionnelles requérant une qualification. Indifférent à la souffrance des autres, il est atteint de troubles de la personnalité. Il développe des fantaisies sadiques très élaborées et il est stressé par la situation. Durant sa phase de préméditation de l'acte, il chasse et sélectionne une victime inconnue. Il torture sa victime de diverses manières (e.g. agressivité, mutilations) pour son excitation sexuelle, la tue par strangulation, puis la démembre et déplace le corps. Le criminel sexuel colérique (Proulx et al., 2005) est, quant à lui, d'une intelligence moyenne. Il est socialement inadéquat, même s'il entretient une relation affective de longue durée. Il est impulsif, colérique, égocentrique, mais peu antisocial. Il ne développe pas de fantaisies sadiques, plutôt enclin aux sentiments dépressif et suicidaire. Il sélectionne sa victime dans des milieux familiers. Il déplace sa rage et sa volonté de tuer sur la victime, sans préméditer son acte. La violence est extrême, avec humiliation, mutilation, strangulation et acharnement. Suite à l'homicide, le cadavre est laissé sur place dans une scène de crime reflétant le désordre.

1.2.2. Le visionnaire, le missionnaire, le pouvoir-contrôle et l'hédoniste

Cette typologie du tueur en série (Holmes & Holmes, 1998) [19] propose quatre catégories d'agresseurs, selon leur source de motivation : le visionnaire, le chargé de mission, l'hédoniste et l'assoiffé de pouvoir. Le tueur est catégorisé selon le thème dominant de la situation et de la scène de crime. Cette étiquette n'est pas en totale adéquation avec la scène de crime qui présente souvent des éléments des différentes catégories. On parle alors de sujets mixtes.

Le Visionnaire souffre d'une rupture avec la réalité. Il agresse par ordre, soumission à des voix et/ou des visions métaphysiques qui exigent qu'il tue un individu ou des groupes particuliers. Les homicides sont alors perçus comme un travail à réaliser. Le Missionnaire est centré sur l'acte homicide en soi. Il doit tuer pour libérer le monde d'un groupe de personnes jugées indésirables. Le tueur par Pouvoir-Contrôle agit pour son plaisir et tire une satisfaction dans la maîtrise de la victime. L'auteur de l'homicide se perçoit comme un maître dans ses actes criminels. Ses motivations sont clairement la domination et le contrôle d'autrui et de l'environnement. La phase ante mortem peut être étendue par sadisme. Le tueur Hédoniste se divise en deux sous-groupes : le tueur par luxure ; par frisson. Le tueur par luxure tue pour sa propre gratification sexuelle. Les actes sexuels peuvent être effectués ante mortem et/ou post mortem. Le tueur par frisson agresse pour son plaisir et son excitation. L'intérêt du crime n'est orienté que vers la phase ante mortem, qui sera longue et vécue comme un supplice pour la victime.

1.2.3. L'impulsif et le ritualiste

Hazelwood et Warren (2000) [16] proposent une typologie de l'agresseur sexuel en tant qu'impulsif/ritualiste dans ses actes. Le ritualiste est rare, difficile à identifier et appréhender. Il prévoit ses actions, son scénario s'accomplit dans son mode opératoire et sa signature. Il répète les crimes après une préparation soignée. L'impulsif commet des actes par impulsion, sans préparation. Il prend donc peu de précautions dans ses actions criminelles, il est facilement identifié et rapidement appréhendé.

1.2.4. L'expressif et l'instrumentaliste

Salfati (2000) [29] transpose aux homicides la typologie violence expressive / instrumentale. Les critères sont fonctions de l'objectif de l'acte homicide pour l'auteur, en fonction des buts ou des récompenses que l'acte vient satisfaire. L'homicide expressif se

réalise sous forme réactive (e.g. réponse colérique face à une attaque). L'objectif est de faire souffrir la victime pour cette friction. A la différence bien sûr de l'homicide instrumental où l'acte n'est qu'une transition, non une fin en soi, face à quelqu'un qui s'interpose dans l'atteinte d'un but.

Récemment intégrée dans la théorie de l'action situationnelle (Wikström & Treiber, 2009) [35], la violence peut devenir un moyen d'expression ou un instrument. Selon la SAT, la violence instrumentale est une nuisance portée à autrui en recherche d'un autre but. Le manque d'empathie dans la souffrance de la victime fera en sorte que l'auteur maintiendra son attention vers l'objectif initial, et supprimera la source de frictions. Les actes de violence instrumentale sont étendus, ils peuvent être tant opportunistes que prémédités. En cela, ils peuvent déboucher sur une violence habituelle.

2. Les liaisons théoriques

Nous pouvons désormais confronter les différentes classifications, afin de proposer une harmonisation et de faciliter la compréhension du crime / criminel sexuel. Ce travail d'harmonisation s'appuie sur la répartition du crime proposée par le FBI (Ressler et al. 1986a/b). Son intérêt principal réside dans l'aspect synthétique d'un modèle global intégrant les différentes théories.

2.1. Le crime et criminel organisé

La scène de crime organisée s'étend à un auteur organisé, ayant une personnalité plutôt psychopathe (Bénézech, 1992) [4]. Elle témoigne d'une composante « technique » opérationnelle relativement prépondérante dans chaque séquence du scénario criminel (Bénézech et al, 2008). A l'aide de cette variable, les officiers de terrain évalueront « les éléments en faveur d'une préméditation du crime (réflexion, préparation, organisation) [...] On pourra ainsi pour chaque stade opératoire successif mesurer les variations éventuelles du niveau d'organisation du passage à l'acte. » (Bénézech et al, 2008). Le criminel sexuel peut se différencier en tant que sadique ou colérique (Proulx et al., 2005). Selon les caractéristiques travaillées, le criminel sexuel sadique semble être davantage organisé que le colérique. Hicks et Sales (2006) [17] détectent dans la théorie d'Holmes et Holmes (1998) les influences de la typologie organisé / désorganisé. Aussi, les quatre propositions peuvent se décliner sur un continuum allant de l'organisation à la désorganisation. L'organisation se retrouve essentiellement dans la catégorie des tueurs pouvoir / contrôle, où l'auteur laisse des scènes de crime « simples et organisées » (Holmes & Holmes, 1998). Dans la théorie d'Hazelwood et Warren (2000), nous pouvons juger le ritualiste comme un auteur organisé. Enfin, un lien peut une nouvelle fois être fait entre les théories, puisque l'instrumentaliste (Salfati, 2000) s'accorde tout à fait avec l'organisé (Ressler et al., 1986a/b) assoiffé de pouvoir / contrôle (Holmes & Holmes, 1998).

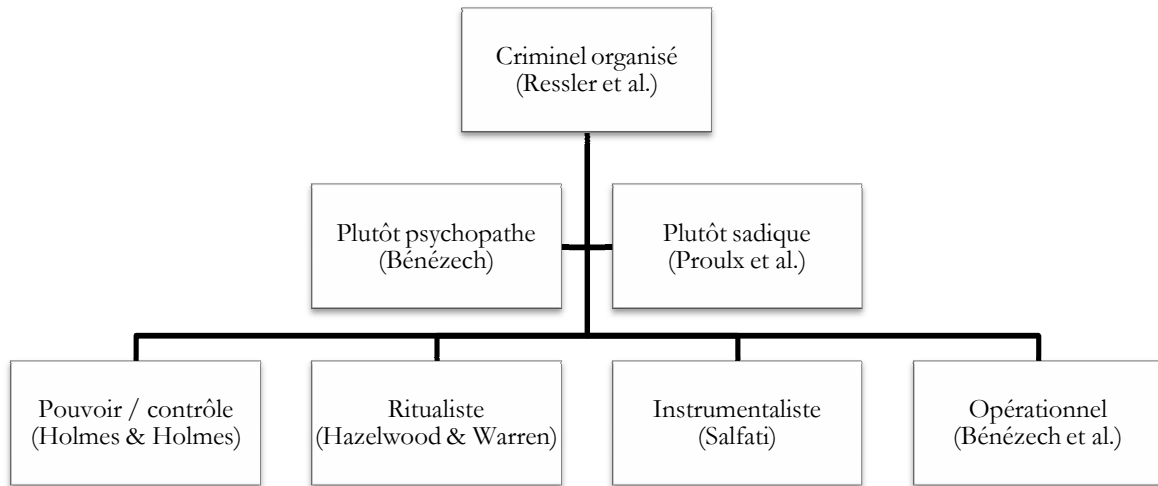


Figure 1. Continuum de personnalité pour un crime / criminel organisé

2.2. Le crime et criminel désorganisé

La scène de crime désorganisée s'étend, quant à elle, à un criminel désorganisé, ayant une personnalité plutôt psychotique (Bénézech, 1992). Elle témoigne d'une composante émotionnelle relativement prépondérante dans chaque séquence du scénario criminel (Bénézech et al., 2008). Une nouvelle fois, ce sont les officiers de terrain qui évalueront s'il s'agit « d'un acte spontané (impulsivité, improvisation, désorganisation). » (Bénézech et al., 2008). Le criminel sexuel désorganisé est, quant à lui, plus colérique que l'auteur organisé (Proulx et al., 2005). Pour Hicks et Sales (2006), le tueur visionnaire est auteur d'une « scène du crime [...] très désorganisée » (Holmes & Holmes, 1998). L'auteur impulsif (Hazelwood & Warren, 2000), tout comme l'auteur expressif (Salfati, 2000), sont des criminels plutôt désorganisés proches du tueur visionnaire (Holmes & Holmes, 1998).

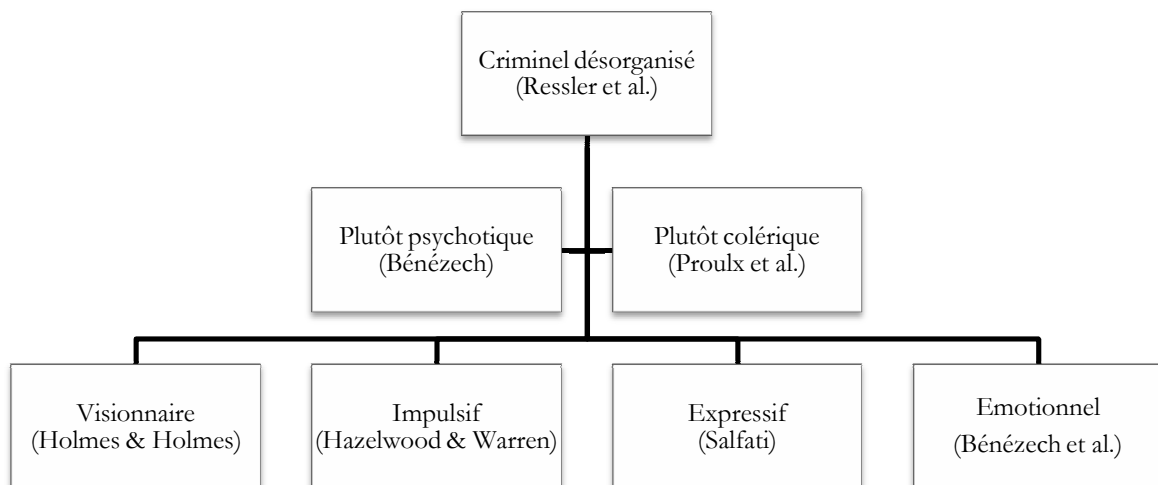


Figure 2. Continuum de personnalité pour un crime / criminel désorganisé

2.3. Le crime et criminel mixte

La plupart des études relevées n'évoquent pas la possibilité d'une catégorie mixte, ou nous semblent pas pouvoir y être reliées (Bénézech, 1992 ; Bénézech et al, 2008 ; Proulx et

al., 2005 ; Hazelwood & Warren, 2000). Comme dit précédemment, Hicks et Sales (2006) décèlent dans la classification d'Holmes et Holmes (1998) les influences de la théorie du crime organisé / désorganisé. Néanmoins, certaines recherches témoignent d'une flexibilité plus importante. Les tueurs hédonistes et missionnaires peuvent être considérés comme mixtes, sous réserve de tendances : les missionnaires auraient une tendance moins organisée que les hédonistes. Ainsi un lien peut être proposé entre les auteurs mixtes (Ressler et al., 1986a/b), divisés entre les hédonistes (Holmes & Holmes, 1998) plutôt instrumentalistes (Salfati, 2000) et des missionnaires (Holmes & Holmes, 1998) plutôt expressifs (Salfati, 2000).

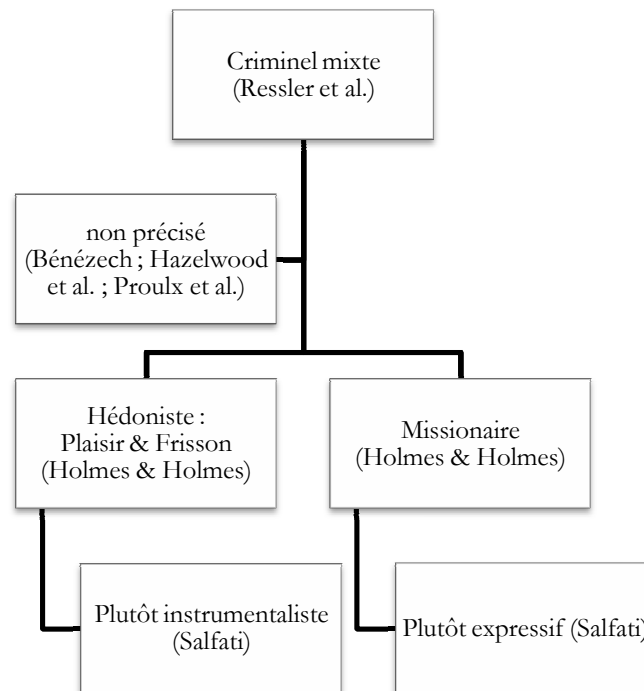


Figure 3. Continuum de personnalité pour un crime / criminel mixte

Conclusion

Nous constatons dès lors que cette harmonisation des classifications permet d'étayer chaque théorie de théories complémentaires, et de dessiner des schémas de compréhension plus approfondis, d'une part, et plus homogénéisés, d'autre part.

Références

- [1] Adam, C. (2006). Les classifications psychologiques d'auteurs d'infractions à caractère sexuel : une approche critique de la littérature, *Déviance et Société* 2(30), 233-261.
- [2] Aubut, J. (1993), 299. In Adam, Ch. (2006). Les classifications psychologiques d'auteurs d'infractions à caractère sexuel : une approche critique de la littérature, *Déviance et Société* 2(30), 233-261.
- [3] Baeza, J., & McGrath, M. (2000). Review of Reliability, Validity, and Utility of Extant Serial Murderer Classifications. *Journal of Behavioral Profiling*, 2(1).
- [4] Bénézech, M. (1992). Les tueurs en série. *Revue Forensic*, 1, 26-32.
- [5] Bénézech, M. (2004). Le crime et sa scène : méthode d'analyse comportementale de l'acte homicide. *Forensic*, 19, 19-25.
- [6] Bénézech, M., & le Département des sciences du comportement de la Gendarmerie nationale. (2008). Elaboration d'un test d'analyse comportementale des crimes sexuels extrafamiliaux : principes médicopsychologiques et criminologiques généraux. *Annales Médico-Psychologiques*, 166, 552-557.
- [7] Bénézech, M., & le Département des sciences du comportement de la Gendarmerie nationale. (2010). PRACTIS : protocole d'analyse comportementale des infractions sexuelles extrafamiliales. *Annales Médico-Psychologiques*, 168, 360-366.
- [8] Bénézech, M., Toutin, T., Le Bihan, P., & Tagushi, H., avec la participation du Groupe Analyse Comportementale (GAC) de la Gendarmerie Nationale. (2006). Les composantes du crime violent : une nouvelle méthode d'analyse comportementale de l'homicide et sa scène. *Annales Médico-psychologiques*, 164, 828-33.
- [9] Canter, D., Alison, L., Alison, E., & Wentink, N. (2004). The organized/disorganized typology of serial murder, Myth or Model ? *Psychology, Public Policy, and Law*. 3(10), 293–320.
- [10] Davis, J. (1999). Criminal Personality Profiling and Crime Scene Assessment : A Contemporary Investigative Tool To Assist Law Enforcement Public Safety. *Journal of Contemporary Criminal Justice*. 3(15), 291-301.
- [11] Duclos, D. (1998). *Le complexe du loup-garou, la fascination de la violence dans la culture américaine*. Pocket Agora.
- [12] Egger, S. (1984). A Working Definition of Serial Murder and the Reduction of Linkage Blindness. *Journal of Police Science and Administration* (12), 348-357.
- [13] Gerbeth, V. (1996). *Practical Homicide Investigations*. Boca Raton (FL) : CRC Press.
- [14] Girod R. (2004). *Profiling the Criminal Mind, Behavioral Science and Criminal Investigative Analysis*. iUniverse, Inc.
- [15] Hazelwood, R., & Douglas, J. (1980). The lust murder. *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1.
- [16] Hazelwood, R., & Warren, J. (2000). The sexually violent offender: Impulsive or ritualistic? *Aggression and Violent Behavior*, 5(3), 267-279.
- [17] Hicks, S., & Sales, B. (2006). *Criminal profiling. Developing an effective science and practice*. Washington, DC: American Psychological Association.
- [18] Holmes, R., & Holmes, S. (1994). *Murder in America*. Thousand Oaks (CA) : Sage Publications.

- [19] Holmes, R., & Holmes, S. (1998). *Serial murder*. Thousand Oaks California: Sage Publications (2nd ed).
- [20] Keeney, B. & Heide, K. (1994). Gender Differences in Serial Murderers. *Journal of Interpersonal Violence*, 3(9).
- [21] Morrison, H. (2006). *Ma vie avec les serial killers*. Payot.
- [22] Proulx, J., Cusson, M., Beaugregard, E., & Nicole, A. (2005). *Les meurtriers sexuels : Analyse comparative et nouvelles perspectives*. PUM. 22.
- [23] Ressler, R. (1993). *Chasseur de tueurs*. Presses de la Cité.
- [24] Ressler, R., Burgess, A., Burgess, A., & Douglas, J. (1992). *Crime Classification Manual*. New-York : Lexington books.
- [25] Ressler, R., Burgess, A., & Douglas, J. (1988). *Sexual Homicide: Patterns and Motives*. New York : Lexington Books.
- [26] Ressler, R., Burgess, A., Douglas, J., Hartman, C., & D'Agostino, R. (1986a). Sexual killers and their victims : Identifying patterns through crime scene analysis. *Journal of Interpersonal Violence*, 1, 288-308.
- [27] Ressler, R., Burgess, A., Hartman, C., Douglas, J., & McCormack, A. (1986b). Murderers who Rape and Mutilate. *Journal of Interpersonal Violence*, 1, 273-287.
- [28] Ressler, R., & Shachtman, T. (1997). *I have lived in the Monster: A report from the Abyss*. New York: St.Martin's Press.
- [29] Salfati, C. (2000). The nature of expressiveness and instrumentality in homicide. *Homicide Studies*, 4(3), 256-293.
- [30] Schurman-Kauflin, D. (2000). *The New Predator : Women Who Kill*. New York : Algora Publishing.
- [31] Toutin, T. (2000). *Le profilage criminel*. L'Harmattan.
- [32] Turvey B. (2007). *Criminal Profiling*. Academic Press (3th ed).
- [33] Vorpapel, R., & Harrington, J. (1998). *Profiles in Murder: An FBI Legend Dissects Killers and Their Crimes*. New York: Plenum Press.
- [34] Vronsky, P. (2009). *Femmes Serial Killers : Pourquoi les femmes tuent ?* Balland.
- [35] Wikström, P-O.H., & Treiber, K. (2009). Violence as Situational Action. *International Journal of Conflict and Violence*, 3(1), 75-96.
- [36] Zagury, D. (2007). *L'énigme des tueurs en série*. Plon.